

## COMPTE-RENDU N°2 - REUNION C.R.A.

*Du 20 Janvier 2012 à RAINNEVILLE à 19 h 00*

PRESENTS : Jean-Luc DERESMES, Victor DA SILVA, Olivier HOUPLAIN, Jean-Louis et Viviane VANHERPE

EXCUSE: Joaquim ROCHA DA SILVA,

ABSENT : Jean-Pierre DELHAYE

\*\*\*

### I - Bilan marqueurs et pointage

#### 1 - Compte-rendu général au 31 décembre 2011

160 feuilles de match contrôlées depuis le début de la saison

Les feuilles de match sont classées en 3 catégories :

- **mal tenues** : il s'agit des feuilles de match non tenues, celles qui présentent un très grand nombre d'erreurs et celles qui présentent une erreur particulièrement importante (points qui n'avancent pas, joueur entrant en jeu alors qu'il ne fait pas partie de la composition de l'équipe, ...). Dans ce dernier cas, exemplaire corrigé est envoyé au marqueur et au premier arbitre.
- **Feuilles avec erreurs sans correction** : Ces feuilles peuvent présenter des erreurs minimales qui ne font pas l'objet d'une correction envoyée au marqueur et celles qui comportent beaucoup de ratures.
- **Feuilles bien tenues** : il s'agit des feuilles qui ne comportent aucune erreur

Sur les feuilles vérifiées, on retrouve :

- feuilles mal tenues : 13 dont 4 où il n'y avait pas de marqueur (8,1 %)
- feuilles avec erreurs sans correction : 36 (22,5 %)
- feuilles bien tenues : 110 (69,4 %)

On remarque beaucoup de feuilles avec des ratures de tous types. Il est rappelé que dans la case approbation dans les cases ligue il faut indiquer le nom du club et non pas la ligue (pour le championnat régional)

Les feuilles mal tenues sont aussi imputables au 1<sup>er</sup> arbitre selon les cas.

#### Bilan :

Beaucoup de feuilles avec des ratures et mal tenues. Le rôle du marqueur est très important, il y a des erreurs impardonnables. Les erreurs qui reviennent souvent sont : le nom de la compétition qui n'est pas inscrit, les points au changement au tie-break, le pavé remarque qui n'est pas signé, les fins de set ne sont pas clôturées, le mauvais joueur cerclé (joueur grillé), des numéros de joueurs qui ne sont pas dans la composition, le joueur qui entre et qui sort sur un autre joueur, les points mal biffés, les points au 5<sup>ème</sup> set de l'équipe qui change barrés et beaucoup de ratures.

Le but n'est pas d'amender les clubs, mais au contraire de faire prendre conscience de l'importance d'une feuille bien tenue.

Il est enfin rappelé que les feuilles de match qui se dérouleraient en deux sets gagnants ne peuvent pas être comptabilisées dans le cadre des obligations de tenue de feuille de match. Toutefois, dans le cadre de la coupe de Picardie, en formule tournoi, trois feuilles tenues lors de matchs de deux sets de 25 points, sont comptabilisées comme une feuille en trois sets gagnants.

## 2 - Marqueurs stagiaires

Les marqueurs stagiaires doivent valider trois feuilles de match. Sont considérées comme valides : les feuilles de match appartenant aux catégories feuilles avec erreurs sans correction et feuilles bien tenues. Toutefois, les feuilles mal tenues par les stagiaires ne font pas l'objet de pénalité.

### *A - Stagiaires 2010-2011*

Les stagiaires 2010-2011 perdront le bénéfice de leur qualité de stagiaire à la fin de la saison 2011-2012 s'ils n'ont pas validé leur stage

NOM	Prénom	Club	Nombre de feuilles de match tenues validées en 2010-2011	Nombre de feuilles de match tenues validées en 2011-2012	Total	Statut actuel du stagiaire
GOETZ	GUILLAUME	CHAUNY	0	1	1	STAGIAIRE
PIERRET	CHLOE	CHAUNY	0	0	0	STAGIAIRE
POULLE	GAUTHIER	CHAUNY	1	0	1	STAGIAIRE
VEST	CEDRIC	OLCVB	0	0	0	STAGIAIRE

### *B - Stagiaires 2011-2012*

NOM	Prénom	Club	Nombre de feuilles de match tenues	Nombre de feuilles de match validées dans le cadre de l'obligation	Statut actuel du stagiaire
ROUSSEZ	ETIENNE	ALMVB	2	2	STAGIAIRE
CHEKKAR	NADIR	AMVB	4	4	MARQUEUR
DAURY	DELPHINE	CHAUNY	0	0	STAGIAIRE
DAURY	MAUREEN	CHAUNY	0	0	STAGIAIRE
ZAROSINSKI	ELIOT	COMPIEGNE	4	3	MARQUEUR
LIEBAUX	INGRID	NOGENT	5	5	MARQUEUR
GARCIA LOMBARD	ETIENNE	OLCVB	2	2	STAGIAIRE
DUCANGE	SAMUEL	RAINNEVILLE	3	3	MARQUEUR
LOUBARD	LEILA	RAINNEVILLE	0	0	STAGIAIRE
GILLION	TONY	RANTIGNY	3	3	MARQUEUR
VASSEUR	SYLVAIN	RANTIGNY	2	2	STAGIAIRE
WINCKELMULLER	DORIAN	RANTIGNY	2	2	STAGIAIRE
HINARD	REGIS	RIBECOURT	2	2	STAGIAIRE
DOVERGNE	MATHILDE	SENLIS	1	1	STAGIAIRE
GRANGE	BERANGERE	SENLIS	2	2	STAGIAIRE
COUME	YERO	ST QUENTIN	0	0	STAGIAIRE
DE SOUSA	JEREMY	ST QUENTIN	1	1	STAGIAIRE
EL GHARTIT	RACHID	ST QUENTIN	0	0	STAGIAIRE

Sur les 18 marqueurs 13 ont tenu au moins une feuille et 5 sont validés.

Diffusé sous réserve d'approbation par le Comité Directeur de Ligue.

### C - Feuilles de match tenues par des licenciés sans formation

Les licenciés de la FFVB peuvent tenir des feuilles de match en régionale sans être diplômés. Dans ce cadre, la CRA leur demande de valider trois feuilles de match dans la saison pour être considérés comme marqueurs officiels. Sont considérées comme valides les feuilles de match appartenant aux catégories feuilles avec erreurs sans correction et feuilles bien tenues. Les feuilles mal tenues par les licenciés sans formation font l'objet de pénalité.

NOM	Prénom	Club	Nombre de feuilles de match tenues	Nombre de feuilles de match validées	Statut du licencié
LEMERE	ROMAIN	AMVB	4	4	MARQUEUR
DELAFLIE	ALYSON	BOUC	2	2	
LECERRE	ANTOINE	BOUC	1	1	
MARQUE PLANCHON	ROMAIN	BOUC	6	6	MARQUEUR
SALMON	MATHIS	CHATEAU THIERRY	4	4	MARQUEUR
DEON	CLEMENT	COMPIEGNE	1	0	
WISNIEWSKI	HERVE	COMPIEGNE	5	5	MARQUEUR
HENRY	MARINA	LAON	5	5	MARQUEUR
OUDELET	TOM	LAON	4	4	MARQUEUR
SPERZAGNI	ANGELIQUE	LAON	1	1	
DEJONGHE	J. JACQUES	SOISSONS	1	1	
DUBOIS	FREDERIC	ST QUENTIN	1	0	
BICKI	ELIF	VILLERS	1	0	
MOUTONNET	SARAH	VILLERS	3	2	

### 3 - Pénalisations

Il faut rappeler que pour les feuilles mal tenues, une remarque écrite est faite au marqueur et/ou au premier arbitre selon les cas.

Ces feuilles font l'objet d'une pénalité par la CRA *sauf pour les marqueurs stagiaires (en italique dans le tableau)*

#### Feuilles mal tenues marqueurs

NOM	Prénom	Club	Feuilles de match pénalisables
WISNIEWSKI	HERVE	COMPIEGNE	R1FA001
TOLCK	QUENTIN	RANTIGNY	R2MA003
DUBOIS	FREDERIC	RIBECOURT	R2MA005
BICKI	ELIF	VILLERS COTTERETS	R2FA006
OUDELET	TOM	LAON	R1MA010
<i>ZAROSINSKI</i>	<i>ELIOT</i>	<i>COMPIEGNE</i>	<i>R2FA028</i>
MOREAU	CHLOE	CHAUNY	R1MR034
DEON	CLEMENT	COMPIEGNE	R1MR038
MOUTONNET	SARAH	VILLERS COTTERETS	R2FR039

### Feuilles mal tenues imputable au 1<sup>er</sup> arbitre

NOM	Prénom	Club	Feuilles de match pénalisables
SALIS	CATHERINE	VILLERS COTTERETS	R1FA001
BROUETTE	ERIC	BEAUVAIS	R2MA003
ZAROSINSKI	MAXIME	COMPIEGNE	R2MA005
THEZENAS	CYRILLE	RANTIGNY	R2FA006
DAGNICOURT	SEBASTIEN	BEAUVAIS	R1MA010
PELLETIER	TATIANA	VILLERS COTTERET	R2FA028
DAGNICOURT	SEBASTIEN	BEAUVAIS	R1MR034
ROCHA DA SILVA	JOAQUIM	LA FERRE	R1MR038
STEININGER	UTE	CHATEAU THIERRY	R2FR039

### Feuilles mal tenues : pas de marqueur

Club	Feuilles de match pénalisables
PERONNE	R2FA009
PERONNE	R2FA029
PERONNE	R2FA033
PONT Ste MAXENCE	R2MA008 : feuille non pénalisée (le marqueur devient 2 <sup>nd</sup> arbitre)

Certains marqueurs validés lors de la saison 2010/2011 n'ont pas encore eu leur carte de marqueur car leur club n'a fourni le formulaire d'engagement.

## II - Pointage arbitres

Au 31 décembre sur 467 désignations :

- 413 arbitrages effectués - 47 absences excusées - 7 absences amendées

Le nombre d'absences amendées est en baisse, les arbitres se font excusés plus souvent.

Une nouvelle demande de disponibilité est envoyée aux arbitres avant les désignations de la deuxième phase.

Il est demandé aux arbitres de la renvoyer systématiquement et de la remplir avec le plus grand sérieux afin d'éviter de se faire excuser ce qui engendre un travail supplémentaire pour la CRA (95 modifications d'arbitrages de septembre à décembre).

Deux arbitres stagiaires doivent effectuer au moins trois matchs en Départemental pour être comptabilisés dans le quota arbitre :

CAILLEUX Jean Baptiste AMVB a effectué trois matchs. Suite aux contrôles sur ces matchs, il reste arbitre STAGIAIRE pour cette saison.

VASSEUR Helene ALMVB 1 seul match pour l'instant.

CLUB	Quota	Nombre nominations	Arbitrages effectués sur nominations	Absence Amendé	Absence excusé	Arbitrage en plus	% arbitrage total	% nomination
AMIENS LONG.	99	58	43	3	12	0	93,0%	74,1%
AMIENS METRO.	75	28	27	0	1	1	103,7%	100,0%
BEAUVAIS	75	38	32	0	6	0	100,0%	84,2%
CHÂTEAU	50	23	23	0	0	1	104,3%	104,3%
CHAUNY	25	8	8	0	0	0	100,0%	100,0%
COMPIEGNE	75	58	56	0	2	0	100,0%	96,6%
ITANCOURT	0	1	1	0	0	0	100,0%	100,0%
LA FERRE	0	2	2	0	0	0	100,0%	100,0%
LAON	75	34	31	0	3	0	100,0%	91,2%
NOGENT	50	25	16	2	7	0	87,5%	64,0%
OLCVB	25	13	11	0	2	0	100,0%	84,6%
PERONNE	25	9	7	0	2	0	100,0%	77,8%
PONT	25	20	18	0	2	1	105,6%	95,0%
RAINNEVILLE	50	43	43	0	0	0	100,0%	100,0%
RANTIGNY	50	13	13	0	0	0	100,0%	100,0%
RIBECOURT	25	0	0	0	0	0	#DIV/0!	#DIV/0!
SOISSONS	25	10	7	0	3	0	100,0%	70,0%
ST QUENTIN	0	6	5	0	1	0	100,0%	83,3%
SENLIS	25	25	25	0	0	0	100,0%	100,0%
USCA	25	22	19	0	3	0	100,0%	86,4%
VILLERS	25	31	26	2	3	0	92,3%	83,9%
Total	799	467	413	7	47	3	99,0%	89,1%

### III - Stage arbitres

Le stage de formation d'arbitres se déroulera les 12 et 13 Mai 2012 à CREIL. Il débutera le samedi matin à 09h00 et se terminera en fin de journée le dimanche.

Une formation d'arbitres universitaires a été dispensée depuis la rentrée de septembre 2011 au pôle universitaire Jules Verne. Cette année, neuf stagiaires ont participé aux cinq séances théoriques de 2h30 et aux « séances de pratique » sur des matchs universitaires. Cela nous a permis, cette année, de valider quatre arbitres FFVB de niveau départemental pour la Picardie. Une convention avec la FRSU (sport universitaire) sera encore renouvelée l'année prochaine pour former de jeunes arbitres.

### IV - Réclamation et sanction

#### 1° Sanction sur match R2MR042 du 14/01/12 ALMVB / RIBECOURT

Pénalisation au manager de ALMVB : GAILLIEN Benjamin

**SANCTION AUTOMATIQUE doublée en tant que manager: 2 week-ends de suspension avec sursis**

#### 2° Réclamation de Péronne sur match R2FR037 du 10/12/11 BOUC PERONNE

Après étude des rapports et visionnage d'une partie de la vidéo du match, le capitaine de Péronne ne s'étant pas réservé le droit auprès du 1<sup>er</sup> arbitre d'enregistrer une réclamation au moment de l'incident. De ce fait, la CRA décide :

**RECLAMATION NON RECEVABLE. LES DROITS SONT CONSERVES.**

## V Points divers

Le président de CRA informe les membres de la commission des différents courriers qu'il a reçus.

Monsieur Guillaume ELOY (USCA), arbitre départemental, souhaite arbitrer en national et en fait la demande par écrit. Dans son courrier, il précise que si la CRA n'accédait pas à sa demande pour la saison prochaine, il n'arbitrerait plus. Les membres de la CRA ont déjà supervisé plusieurs fois monsieur ELOY et estiment que son niveau d'arbitrage n'est pas suffisant pour arbitrer à ce niveau. De plus, les membres de la CRA n'ont pas l'habitude de céder au chantage venant des licenciés en général. La requête de monsieur ELOY ne sera donc pas prise en compte.

Messieurs Roger SCHENK et Gilles PAGA, arbitres de Ligue, souhaitent s'inscrire dans le cursus Fédéral. Les membres de la CRA ne s'y opposent pas, mais feront le point avec ces deux arbitres pour les préparer à la formation et bien leur expliquer l'investissement, dans les trois ans à venir, nécessaire à la réussite à cet examen.

La CRA prend en compte l'organisation du tournoi de rentrée de l'ALMVB (niveau N1, DEF et Pro) pour éventuellement utiliser les arbitres Picards en recyclage et former de nouveaux juges de ligne en fonction des besoins (nombre d'équipes Picardes en Pro pour la saison prochaine).

La CCA a en projet de changer les tenues d'arbitres pour la saison prochaine. Il est conseillé aux clubs de ne plus investir dans les maillots actuels (blancs), mais d'attendre la sortie officielle des nouveaux maillots. Les commandes se feront directement par le site de la FFVB, la CRA ne fera pas de regroupement de commande.

Fin de réunion : 23 h 30

---

DESTINATAIRES : Membres CRA, Comité Directeur, Correspondants Clubs, Présidents des Comités Départementaux, Responsables Arbitres.

Diffusé sous réserve d'approbation par le Comité Directeur de Ligue.